

1  
(N<sup>o</sup> 295.)

---

## Chambre des Représentans.

---

SÉANCE DU 6 JUIN 1836.

www

*RAPPORT* fait par M. D.-J. LE JEUNE, au nom de la Commission des Naturalisations, sur la requête du sieur Hippolyte Guillery, à Liège.

---

MESSIEURS,

Par pétition du 31 août 1835, le sieur Hippolyte Guillery, né à Versailles, département de Seine-et-Oise, le 16 août 1793, demande que la Chambre le fasse participer aux droits que confère la grande naturalisation.

Les titres que le pétitionnaire fait valoir pour obtenir cette faveur, sont : qu'il est domicilié dans le pays depuis le mois de janvier 1818 ; qu'à partir de l'année suivante, il a été employé, sans interruption, comme professeur dans l'instruction publique ; que, depuis 1825, il est resté attaché au collège de Liège, où il remplit les fonctions de principal et de professeur de rhétorique ; qu'il est marié en Belgique depuis seize ans et que ses enfans sont nés en Belgique.

La Chambre aura à apprécier si le pétitionnaire justifie d'avoir rendu à l'État des services éminens, conformément à l'art. 2 de la loi du 27 septembre 1835.

*Le Rapporteur,*  
**D.-J. LE JEUNE.**

*Le Vice-Président,*  
**DU BUS AÎNÉ.**

---